

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Rectorat

### Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :  
Groupe des Lettres

**Téléphone**  
04.72.80.63.38  
04.72.80.60.09  
04.72.80.63.83

**Télécopie**  
04.72.80.63.37  
**Mél.**  
ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 5 septembre 2012

Les Inspecteurs d'académie, Inspecteurs  
pédagogiques régionaux de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
Lettres s/c

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

### Objet : lettre de rentrée 2012 - 2013

Chères Collègues, Chers Collègues,

nous vous adressons notre lettre de rentrée qui présente les principaux dossiers de cette rentrée scolaire. Au collège, entrent en vigueur le nouveau Brevet des Collèges, le programme de français et de Langues et Cultures de l'Antiquité en Troisième ainsi que l'accompagnement personnalisé en Sixième. Au lycée, la réforme se poursuit et concerne les classes de Terminales des séries générales et de trois séries technologiques (STI2D, STD2A et STL) ; un nouveau programme et une nouvelle épreuve de littérature sont instaurés en Terminale Lettres. En BTS, un thème d'étude nouveau est paru. Dans le cadre de la formation des professeurs, nous évoquerons enfin les quelques modifications pour les lauréats des concours 2012.

### Le Collège

De nouvelles modalités d'épreuves ont été définies pour le diplôme national du brevet (DNB) applicables pour la session 2013 (cf. B. O. n°13 du 29 mars 2012). Les principales évolutions en français consistent à proposer deux sujets de rédaction au choix et une dictée conséquente. Des exemples de sujets sont disponibles et téléchargeables sur le site *Eduscol*.

Pour obtenir le brevet, les élèves doivent valider le socle de connaissances et de compétences : le LPC n'est pas modifié pour cette session 2013. Les modalités de passation de l'épreuve d'histoire des arts sont précisées dans le B.O. n°41 du 10 novembre 2011.

L'accompagnement personnalisé est institué en Sixième à la rentrée 2012 (cf. B.O. 31 du 1<sup>er</sup> septembre 2011). A raison de deux heures

hebdomadaires pour tous les élèves de Sixième, cet accompagnement permet de consolider ou d'approfondir les acquis par des démarches diversifiées et adaptées à l'élève. Le site *Eduscol* met à disposition des professeurs des outils et des documents pour aider à la mise en œuvre de cet accompagnement. Les dispositifs tels que les programmes de réussite éducative, stages ou modules de remise à niveau gardent leur vocation d'aide aux élèves les plus fragiles.

Les commissions de liaison, composées des maîtres de CM2, des professeurs de français et de mathématiques et des professeurs principaux de Sixième, permettent d'identifier, dès la rentrée, les élèves qui ont besoin d'un accompagnement renforcé et de veiller à leur progression scolaire dès leur entrée en Sixième.

La mise en œuvre des nouveaux programmes de français (cf. B.O. spécial n°6 du 28 août 2008) s'achève cette année en classe de Troisième. Ces programmes, comme les précédents, maintiennent le principe du « décloisonnement » et le cadre de l'unité d'apprentissage. Ils soulignent l'importance du lexique et intègrent l'histoire des arts. Ils insistent enfin sur l'importance de l'écriture et des rédactions qui doivent être fréquentes et régulières (« les élèves rédigent un texte abouti au moins toutes les trois semaines », Programmes du Collège).

Les nouveaux programmes de langues et cultures de l'antiquité (cf. B.O. n°31 du 27 août 2009) s'appliquent en Troisième cette année. Ils sont en cohérence avec le socle commun et l'introduction, dans les classes, de l'histoire des arts. Ces disciplines constituent un pôle important dans l'élaboration d'une culture humaniste (cf. la compétence 5 du socle commun). Ces programmes insistent sur l'intérêt particulier du recours aux TICE pour la recherche de documents, en suggérant la fréquentation, avec les élèves, de sites comme :

- *Helios*, <http://helios.fltr.ucl.ac.be>
- *Musagora*, <http://www.musagora.education.fr>

ou des sites académiques qui proposent différentes approches. Les ressources ne manquent pas et confirment toute la vitalité de notre discipline. Sont inscrites au Plan Académique de Formation 2012-13 deux formations sur l'enseignement des langues et de la culture de l'antiquité au collège et au lycée.

Une nouvelle liste de lectures pour les collégiens, mise en ligne sur le site *Eduscol*, propose une séquence d'ouvrages pour enrichir l'expérience des élèves et complète ainsi les titres de la littérature patrimoniale des programmes du collège.

## **Le Lycée**

Un nouveau programme pour la série littéraire en Terminale est institué pour la session 2013. Trois textes en précisent les modalités : le B.O. n°8 du 13 octobre 2011 présente l'enseignement spécifique de littérature en Terminale Lettres ; le B.O. n°11 du 15 mars 2012 présente

le programme pour l'année 2012-13 (*Zazie dans le métro* pour « Littérature et langages de l'image », notamment les relations entre le roman de R. Queneau et le film de L. Malle, et *Lorenzaccio* de Musset pour « Lire-Ecrire-Publier ») ; le B.O. n°20 du 17 mai 2012 définit la nouvelle épreuve de la série littéraire pour la session 2013. Des formations sont prévues dans le Plan Académique de Formation pour ces nouveaux enseignements.

Les œuvres au programme des Langues et Cultures de l'Antiquité en classe de terminale demeurent inchangées cette année, i.e. Euripide, *Hécube* et Virgile, *Les Bucoliques*.

Les dispositifs liés à la réforme du lycée (cf. B.O. spécial n°1 du 4 février 2010) sont maintenus pour les classes de Seconde et Première. L'accompagnement personnalisé, temps consacré à l'orientation, au soutien et à l'approfondissement, mais aussi à l'acquisition de méthodes et à l'élaboration de travaux interdisciplinaires requiert la participation des professeurs de Lettres, notamment pour renforcer la maîtrise de la langue. Ils interviennent aussi dans les enseignements d'exploration (cf. B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010), en « littérature et société » ou encore en « création et pratiques artistiques » qui regroupe « les arts visuels », « les arts du son », « les arts du spectacle » et « patrimoines ».

L'année 2013 sera l'occasion enfin de fêter le tricentenaire de la naissance de Diderot. De nombreuses manifestations sont prévues déjà et certains lycées ont déjà fait connaître leurs projets pour cet événement.

### **Les classes de STS :**

Les thèmes concernant l'enseignement de « Culture générale et expression » en deuxième année sont :

- Le sport, miroir de notre société ?
- Paroles, échanges, conversations et révolution numérique.

Le B.O. n°6 du 9 février 2012 comporte de nombreux éléments de réflexion et des bibliographies abondantes.

Un stage institutionnel est prévu au Plan Académique de formation.

### **La formation initiale des professeurs :**

L'académie de Lyon accueille cette année 83 stagiaires en Lettres (66 dans le public). Les principes généraux du nouveau dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants du public ont été publiés dans le Bulletin officiel n°27 du 5 juillet 2012. Une période d'intégration a eu lieu dans l'académie de Lyon du 27 au 30 août, notamment un accueil institutionnel organisé par Monsieur le Recteur et les corps d'inspection le 27 août et un module « Entrée dans le métier » animé par les corps d'inspection et l'université de Lyon 1 les 28, 29 et 30 août. La formation est fondée sur un accompagnement articulant la pratique de classe et l'analyse de pratique avec le tuteur et sur des formations dispensées par l'université et les inspecteurs. Les lauréats des

concours externes disposent d'une décharge de service de 3 heures-postes par semaine qui leur permet de suivre 6 heures de formation hebdomadaire. Ils bénéficient ainsi cette année de 216 heures de formation. Pour les autres professeurs stagiaires, la formation fait l'objet d'une personnalisation en fonction du cursus et du statut du professeur stagiaire.

### **La formation continue des professeurs**

Publié au Bulletin officiel n°23 du 7 juin 2012, le calendrier des concours de recrutement du second degré est disponible sur le site du Ministère de l'Education nationale à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid4607/calendrier-des-concours-de-la-session-2013.html>

Les inscriptions aux concours internes du Capes et de l'agrégation seront enregistrées du jeudi 13 septembre 2012 à partir de 12h au jeudi 25 octobre 2012 avant 17h.

Les professeurs désireux de se spécialiser dans l'un des domaines du théâtre, du Français Langue seconde ou du cinéma / audio-visuel, peuvent préparer et passer une « certification complémentaire » (cf. B.O. n°39 du 28 octobre 2004). Pour s'inscrire, il convient de consulter le BIR (bulletin d'informations rectorales de fin septembre) et éventuellement de s'adresser à :

- René NALLET ([rene.nallet@ac-lyon.fr](mailto:rene.nallet@ac-lyon.fr)) pour le théâtre et le FLS,
- Catherine LACHNITT ([catherine.lachnitt@ac-lyon.fr](mailto:catherine.lachnitt@ac-lyon.fr)) pour le cinéma / audiovisuel.

Pour l'enseignement de l'Histoire des Arts dans le cadre des Lettres, les professeurs qui souhaitent faire part de leurs projets ou organiser une formation d'initiative locale peuvent s'adresser à Madame Dumas pour le collège ou à Monsieur Figuet pour le lycée.

Le Plan Académique de Formation propose cette année un module sur l'enseignement du théâtre au collège et au lycée. Lors d'une première demi-journée Monsieur Laudet, Inspecteur Général de Lettres présentera une conférence consacrée à la tragédie ; une seconde demi-journée sera consacrée à l'enseignement du théâtre contemporain.

Nous vous informons aussi du fait que la réunion de préparation des Assises Internationales du Roman 2013 (AIR13 pour le lycée) a été avancée d'un mois et se tiendra le mercredi 24 octobre 2012 à 14h30 à la Villa Gillet.

Nous vous proposons par ailleurs de consulter très régulièrement le Bulletin d'informations rectorales :

([http://www.ac-lyon.fr/bir\\_semaine.html](http://www.ac-lyon.fr/bir_semaine.html)),

ainsi que le B.O. auquel vous pouvez vous abonner en ligne :

<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>).

Des ressources sont publiées régulièrement sur le site Lettres de l'académie et sur le site *Eduscol* où les professeurs pourront trouver d'utiles documentations et de nombreuses ressources.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/>

<http://eduscol.education.fr/>).

Enfin, nous vous invitons instamment à activer votre boîte électronique professionnelle (« [prenom.nom@ac-lyon.fr](mailto:prenom.nom@ac-lyon.fr) ») afin de recevoir les courriers et les informations que nous diffusons régulièrement par messagerie électronique.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire. N'hésitez pas à prendre contact avec nous lorsque vous souhaitez nous faire part d'initiatives : nous souhaitons vivement partager et faire connaître les bonnes pratiques, grâce notamment aux pages « Lettres » du site académique.

Catherine DAUMAS, Michel FIGUET, Catherine LACHNITT,  
René NALLET, Vincent TULEU.